



Communiqué de presse

Les tests d'assortiment, menés par MLP, ont permis de valider ses outils de dialogue avec le réseau de vente.

Saint-Quentin-Fallavier, le 16 septembre 2022

Dans le cadre de l'accord interprofessionnel sur l'assortiment, qui a fait l'objet de la décision de l'ARCEP n°2021-2554, un test a été mis en place sur 19 points de vente sélectionnés par les Sociétés Agréées de la Distribution de la Presse et les dépositaires.

Sur le plan opérationnel, les fonctionnalités mises en place sur le portail MLP (Oméga) ont permis aux diffuseurs et leurs dépositaires d'appréhender le processus de dialogue commercial avec MLP dans des conditions optimales, saluées par les utilisateurs. Le développement en cours d'un portail commun aux deux messageries sera de nature à améliorer le processus en créant un accès unique réservé aux diffuseurs ou leurs représentants.

Les palmarès établis pour cette phase de tests, par un tiers de confiance, reflètent la réalité du marché. **Cette méthode garantit aux éditeurs la neutralité absolue de l'accès de leurs titres au marché et respecte le principe de non discrimination.**

Cette phase d'expérimentation a permis de constater, qu'en moyenne, le potentiel des points de vente est supérieur aux titres actuellement proposés mais que les situations ne sont pas homogènes.

Sur le portefeuille MLP, il ressort que nos titres représentent 85% du total des palmarès, calculé par le tiers de confiance. La fonctionnalité mise en service sur Omega a permis aux diffuseurs de réajuster, en toute transparence, leur offre sur les titres CPPAP non assortis et les titres non CPPAP. **Sur un portefeuille moyen de 1.400 titres, 50 ont été retirés pour une perte de chiffres d'affaires de 1%.** La moitié des éditeurs est impactée par ces retraits.

Ce test, réalisé sur un échantillon non représentatif, ne permet pas de tirer des conclusions quantitatives suffisantes. Par contre, il a permis d'identifier la nécessité d'accompagnement des diffuseurs afin de préserver une offre diversifiée et adaptée à chaque point de vente.

MLP s'appuiera sur les dépositaires et sa force de vente terrain pour faciliter le dialogue commercial permettant la sauvegarde du chiffre d'affaires des éditeurs, des marchands et des intermédiaires de la distribution.

